

Procès-verbal des Délibérations du Conseil
de la Municipalité de Saint-Léandre

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-LÉANDRE

Séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de la Paroisse de Saint-Léandre, tenue le jeudi 19 janvier 2023 à 20h00 devant public à la salle municipale située au 3027 rue Principale dans le Centre Communautaire à Saint-Léandre.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Monsieur Steve Castonguay, Maire
Madame Lisa Ann Jungemann, Conseillère # 2
Monsieur Marc-André Bérubé, Conseiller # 3
Madame Julie Michaud, Conseillère # 4
Madame Andrée Blouin, Conseillère # 5
Madame Joyce Truchon, Conseillère # 6

EST ABSENT :

Monsieur Jean- Martin Villeneuve Conseiller # 1
Les membres présents forment le quorum sous la présidence de Monsieur Steve Castonguay, maire.
Monsieur André Marcil, fait fonction de greffier-trésorier.
Personne du public assiste à la séance ordinaire

1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue

Le maire constate le quorum et déclare la séance ouverte à 20h00.
Le maire confirme les présences qui confirme le quorum.

2. Adoption de l'ordre du jour
RÉSOLUTION 2301-11

Il est proposé par **Monsieur Marc-André Bérubé** d'adopter l'ordre du jour tel que présenté et reçu depuis plus de 72 heures.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la rencontre mot de bienvenue
2. Adoption d'ordre du jour
3. Résolution pour employés hiver 2023
4. Période des questions
5. Levée de la séance extraordinaire

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

3. Résolution pour employés.e.s. hiver -2023
RÉSOLUTION 2301- 12



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal des Délibérations du Conseil de la Municipalité de Saint-Léandre

Considérant, que Monsieur Robert Canti à postuler au poste disponible d'employé de voirie;

Il est proposé par **Madame Lisa Ann Jungemann** de mandater Monsieur André Marcil, directeur général de procéder à l'embauche de Monsieur Robert Canti et préparer une entente de travail en janvier 2023, pour la semaine débutante le dimanche 22 janvier 2023.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

RÉSOLUTION 2301-13

Considérant, que Monsieur Sylvain Laverdure ne correspond pas aux attentes en matière de compétences pour la conduite de poids lourds et de travailleur en déneigement ;

Considérant que peu ou pas d'amélioration n'a été constaté début de son emploi le 31 octobre 2022;

Considérant le danger pour l'employé lui-même, pour les utilisateurs de la route, pour les équipements, les véhicules causés par son manque de compétences pour la conduite de poids lourd;

Considérant la durée de service continu de moins de trois mois au sein de la municipalité à titre d'employé municipal et qu'aucun délai entre l'avis et le départ du travailleur est nécessaire;

Il est proposé par **Madame Andrée Blouin** de mettre fin au lien d'emploi entre Monsieur Sylvain Laverdure mandater Monsieur André Marcil, directeur général de procéder à la cessation d'emploi pour la semaine finissante le 21 janvier 2023 et de préparer tous les documents en lien avec son relevé d'emploi dans les délais prescrits

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

4. Période des questions

Une période des questions est tenue et aucune question n'est posée.

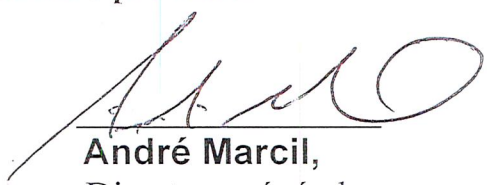
5. Levée de la séance extraordinaire

RÉSOLUTION 2301-14

Il est proposé par **Madame Joyce Truchon** résolu de procéder à la levée de séance extraordinaire du 19 janvier 2023, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h04

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.


Steve Castonguay
Maire


André Marcil,
Directeur général,
Greffier-trésorier